Communiqué de presse



REGULATIONS DES URGENCES DU CENTRE HOSPITALIER DE SARLAT

Pour des raisons d'effectif médical, et afin de garantir la prise en soins de tous les patients dans des conditions de sécurité, la direction de l'établissement, en lien avec l'ARS, a pris la décision de réorganiser son service d'urgences pour les périodes suivantes :

Mercredi 30 octobre 2024	20Н30	au	Jeudi 31 octobre 2024	08Н30
Jeudi 31 octobre 2024	20H30	au	Vendr <mark>ed</mark> i 1 ^{er} novembre 2024	08H30

Les usagers du territoire sont invités à ne pas se présenter spontanément aux urgences mais à contacter préalablement le centre 15 (SAMU 24) qui les orientera vers une prise en soins adaptée et/ou déclenchera les moyens nécessaires pour répondre au niveau d'urgence médicale recquis, en coordination avec l'équipe des urgences du centre hospitalier de Sarlat.